



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 907 Cotonou
Tél.: +229 21 30 25 70
info@travail.gouv.bj
www.travail.gouv.bj

Le Ministre

Cotonou, le

27 AVR 2023

N° 10 /MTEP/DC/SGM/SA

COMMUNIQUE

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique communique :

A l'occasion de la célébration de la fête du travail, et conformément aux dispositions de la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin, la journée du **lundi 1^{er} mai 2023** est déclarée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national.

Au nom du Gouvernement, le Ministre souhaite à tous les travailleurs, une bonne fête.

Vu

BON À DIFFUSER

Le Directeur de Cabinet,



Victorin V. HONVOH

Adidjatou A. MATHYS